

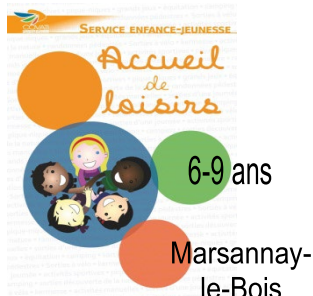


Communauté de communes des vallées de la Tille et de l'Ignon

Tél. : 03.80.95.32.41 • Fax : 03.80.95.15.67 • Courriel : covati@covati.fr

4 allée Jean-Moulin • BP 16 • 21120 Is-sur-Tille

www.covati.fr



Programme des Vacances d'automne Du 23 octobre au 3 novembre 2023

Thème : L'automne et Halloween

L'équipe pédagogique proposera des activités et animations autour des thèmes de l'automne et d'Halloween. Les enfants vont (re)découvrir cette saison passionnante et riche en couleurs, à travers divers types d'activités. C'est la saison idéale pour découvrir le cycle de la nature et collecter des petits trésors. Les vacances se clôtureront de façon festive le vendredi 3 novembre après-midi, lorsque nous rencontrerons les enfants fréquentant l'accueil d'Is-sur-Tille autour de jeux, d'un bon goûter et d'une « boum ».

Les inscriptions

1 - À l'accueil de loisirs : vous devez avoir rendu le dossier d'inscription complété et joint les photocopies de l'avis d'imposition, de l'attestation d'assurance extrascolaire et du carnet de vaccination.

2 - Spécifiques aux sorties : inscrire votre enfant comme habituellement à l'accueil de loisirs par le biais du portail famille. L'inscrire spécifiquement à la sortie avec le bulletin ci-dessous.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter le centre de loisirs d'Is-sur-Tille (06.08.35.62.35)

Je soussigné(e).....mère, père,

Tuteur de l'enfant (nom - prénom)

N° de téléphone :

Adresse mail :

Souhaite que mon enfant participe à la sortie :

Mardi 24 octobre : Trampoline Expérience, à Ahuy

- **Départ : 13 h 30**
- **Retour : 17 h**
- **Nombre de places : 6**

Vendredi 27 octobre : escape game au « 221 B Baker Street », à Dijon

- **Départ : 14 h**
- **Retour : 17 h**
- **Nombre de places : 6**

Mardi 31 octobre : chasse au trésor au château de Rosières, à Saint-Seine-sur-Vingeanne

- **Départ : 09 h**
- **Retour : 12 h**
- **Nombre de places : 6**

ATTENTION : LES PLACES SONT LIMITÉES, L'INSCRIPTION N'EST EFFECTIVE QUE SI ELLE VOUS A ÉTÉ CONFIRMÉE !

- En cas d'absence constatée le jour J ou si votre enfant rate le départ parce que vous êtes en retard, votre enfant ne sera plus prioritaire pour les sorties à venir (sauf sur présentation d'un certificat médical).

- Les sorties peuvent être annulées en cas de mauvais temps. Merci de votre compréhension.

Signatures

Fait le